

*A l'attention des décideurs et organismes du Pays :*  
le Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant,  
les 3 Communautés de Communes ,  
les 33 communes,  
la sous-préfecture.

## **Vœu exprimé par les membres de l'Assemblée Générale du Conseil de Développement du Pays de Châteaubriant réunis le 23 juin 2011**

Les membres du Conseil de Développement du Pays de Châteaubriant, réunis en Assemblée Générale annuelle ce 23 juin 2011, après un large débat sur le développement local, global, durable et harmonieux du « Pays de Châteaubriant » :

- 1- **Constatent** l'enlisement incompréhensible du projet de SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) sur le Pays de Châteaubriant, en rappelant :
  - que notre territoire est le seul de Loire-Atlantique à ne pas en être pourvu,
  - que les 3 Communautés de Communes qui le composent en ont approuvé le principe fin 2008 – début 2009,
  - qu'un arrêté préfectoral du 8 juillet 2009 en a fixé le périmètre ;
- 2- **Regrettent** qu'en l'absence d'un SCOT, l'élaboration des Plans Locaux de l'Habitat des 3 Communautés de Communes, des Plans Locaux d'Urbanisme dévolus à chacune des 33 communes du Pays et autres projets d'activités économiques, d'équipements structurants et de services aux personnes, etc, même en s'additionnant, ne facilitera pas la cohérence territoriale qui devrait précéder ;
- 3- **Rappellent** l'urgente nécessité et **demandent instamment** aux décideurs du Pays de concrétiser rapidement la création effective du SCOT en donnant juridiquement la compétence et les moyens au Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant », sachant que les prochains contrats signés avec le Département, la Région, l'Etat ou l'Europe exigeront des démarches cohérentes et organisées des territoires ;
- 4- **Proposent** la contribution active du Conseil de Développement et de ses groupes de réflexion pour une réalisation participative et citoyenne du SCOT.

Pour l'Assemblée Générale,  
Le Président  
Jean-Luc COLIN



Vœu adopté à l'unanimité (sauf une abstention) par la cinquantaine de délégués présents ou ayant reçu pouvoir, regroupés en 4 collèges représentatifs de la population du territoire.

la parole au territoire